

Journal N° 089
Lundi 12 Aout 2024
A Vendredi 16 Aout 2024



JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES

Directeur de publication:
MOHAMED ELBACHIR LANSAR

Siege Social :
RUE AHL LKHALIL OULD MHAMED N°08 ES-SEMARA

E-mail :
ste.lmbgroup@gmail.com
Téléphone :
06 74 40 61 97 / 06 61 83 82 11
05 28 98 00 04 / 08 08 61 04 87



JOURNAL
AGRÉÉ
OFFICIEL

STE ELHIDAYA SHOP

SARL AU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/05/2024 il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

-Dénomination : STE ELHIDAYA SHOP SARL AU

-Siege social : HAY EL WAHDA 02 LOTISSEMENT 156 N°89 LAAYOUNE.

-Objet : vente de vêtement et le négoce ; commerce en générale / le négoce sous toutes ses formes portant sur tous produits, fournitures ou services • distribution, commercialisation et production de tous produits ou services • l'import et export de tous produits, fournitures et services • fabrication d'autres produits alimentaires • industrie manufacturière ; industries alimentaires • emballages / ticket /publicité • marketing digitales et marketing réseaux toute activité E-Commerce • activité de photographie ; emballages /ticket /publicité

-Durée : 99 ans
-Capital social et apports : le capital social est fixé a 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts d'une valeur de 100 dhs chacune.
-Gérance de la société: Monsieur LARBI ELKHARTOUME, est désignée comme gérant unique pour une durée illimitée.
-Année sociale : du 1er Janvier au 31 Décembre
-RC : le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1 ER instance de LAAYOUNE sous le n° RC 50105.

SOCIETE MABROUKA

PAIMENT ET SERVICE

SARL-AU

MODIFICATION

Aux termes collective des associés valant assemblée générale extraordinaire en date du 08/08/2024, de la société MABROUKA PAIMENT ET SERVICE société a SARL AU au capital de : 100.000.00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, et Domicilier a : BD AHMED

HAIDER TARFAYA LAAYOUNE. N°40791 registre de commerce ont décidé:

- CESSION DES PARTS SOCIALES : L'assemble général de la société décide de cession des parts sociales

Mr. CHOAI B NABIL a cédé 1000 parts sociales qu'il détient au capital social à Mr. MOUNCIF BELHOUARI

détaillé comme suit :La valeur unitaire de la part sociale est de 100 (cent) dirhams ce qui détermine la valeur des parts sociales cédées à 1000.000 cent mille dirhams, Ainsi le capital social deviendra ci-partagé :- Démission Mr. CHOAI B NABIL de sa fonction de gérant

*La démission de Mr. CHOAI B NABIL du gérant de de société

*Nomination Mr. MOUNCIF BELHOUARI comme un nouveau gérant de société

LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU T.C DE LAYOUNE SOUS

LE N° 9192EN DATE DU 13/08/2024.

Pour extrait et mention SOCIETE MABROUKA

PAIMENT ET SERVICE SARL-AU

STE CLUB ASSOUIAH

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/08/2024 il a été établi les statuts d'une STE CLUB ASSOUIAH dont les caractéristiques sont les suivantes :

-Dénomination : STE CLUB ASSOUIAH.

-Siege social : QURTIER WAKALA BLOC E NR E197 LAAYOUNE

-Objet : SALLE DE SPORT ORGANISATION DE VOYAGES TOURISTIQUES

-Forme jirudique : Societe A Responsabilite Limitee D'assosié Unique « Sarl Au »

-Durée : 99 ans

-Capital social et apports : Le capital est fixé à 100 000,00 dirhams, divisé en 1 000 actions, la valeur de chaque action étant de 100 dirhams, réparties comme suit .:

Monsieur BADR ASSOUIAH 1000 Parts en total de1000 parts

-Gérance de la société : Monsieur BADR ASSOUIAH est désignée comme gérante pour une durée illimitée

-Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre
-RC : le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1^{ER} instance de LAAYOUNE sous le N°9130
-RC 50793.

Pour extrait et mention
STE CLUB ASSOUIAH

STE GROUPE

COMMERCAIL EL

ANSARY S.A.R.L

Aux termes d'un acte sous seing privé

-DENOMINATION : GROUPE COMMERCAIL EL ANSARY S.A.R.L

-SIEGE SOCIAL NR 1592 TANMIA TANMIA . 71000 BOUJDOUR

-CAPITAL: 100 000 DH divisé en 1000 parts de 100,00Dhs chacune

-OBJET: TRAVAUX DE CONSTRUCTION GENERALE ...

ASSOCIE : MR AZIZ EL ANSARY500 parts
MR ABDERRAHMANE EL ANSARY.....500 parts

-DUREE : 99 ans.

-GERANCE : le cogérant séparée nommé est MR AZIZ EL ANSARY et MR ABDERRAHMANE EL ANSARY pour une durée indéterminée.

-REGISTRE DU COMMERCE : Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de LAAYOUNE le 12/06/2024 n° dépôt légal chronologique 5829/2024
-RC n° 50359

KRAIRA COIFFURE

CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/08/2024 à DAKHLA, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont : DENOMINATION: « KRAIRA COIFFURE » SARL AU.

OBJET SOCIAL :

Autres services personnels (Coiffure et Soins de beauté)

SIEGE SOCIAL:

HAY CHRIBILATE NR 11 DAKHLA

DUREE : 99 ANS.

CAPITAL : Fixé à 10.000,00 Dirhams divisé en 100 parts de 100 dirhams chacune entièrement souscrites et libérées par l'associé unique.

GERANCE : Confiée, Mme.CHAIMAE CHERIF ne durée illimitée et ce avec les pouvoirs les plus étendus.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.

III/ L'immatriculation de la société a été effectué auprès du Registre de Commerce N° 27591 de DAKHLA, le 13/08/2024, sous le N°1155 au registre chronologique.

POUR AVIS, EXTRAIT ET MENTION

JAAVOLAILLE SARL

AU

Constitution

Aux termes d'un ASSP du 01/08/2024, il a été établit les statuts d'une S.A.R.L.AU aux caractéristiques suivantes :

1) LA DENOMINATION: JAAVOLAILLE SARL AU

2) LE SIEGE SOCIAL : HAY HASSANI N311 DAKHLA.

3) LE CAPITAL : 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts de 100,00 Dhs chacune.

4) L'OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger pour son compte ou pour le compte de tiers tant au Maroc qu'à l'étranger :

-La production, l'élevage, l'achat, la vente et la commercialisation de

volailles.

-La vente de produits de produits dérivés de cette activité, tels que la viande, les œufs, etc... ;

-L'exploitation d'une ferme avicole, comprenant l'élevage et reproduction de volailles;

-La distribution, le commerce de gros et de détail.

-L'exploitation d'une ferme avicole, comprenant l'élevage, la reproduction, l'abattage et la transformation de volailles ;

-La distribution, le commerce de gros et de détail, ainsi que l'import-export de produits avicoles et dérivés

5) L'ASSOCIE UNIQUE : Mr. AMINE AKHMAIJ, titulaire du CNI N° J456221, (1000 parts).

6) LA DUREE : 99 ans.

7) LA GERANCE : le Gérant nommé est Mr AMINE AKHMAIJ pour une durée indéterminée.

8) DEPOT LEGAL : a été effectué au tribunal de première instance de DAKHLA, le 07/08/2024, sous le n° 1056/2024, RC.N°27547

SOCIETE TREND PLUS

TRADE SARL-AU

MODIFICATION

Aux termes collective des associés valant assemblée générale extraordinaire en date du 15/08/2024, de la société TREND PLUS TRADE société a SARL AU au capital de :

100.000.00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, et Domicilier a : HAY HAJARI N 47 LAAYOUNE LAAYOUNE. N°49695 registre de commerce ont décidé:

-La l'associe decide d'ajouter pour objet de la socite

-Importation et distribution des produits cosmétiques

LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU T.C DE LAYOUNE SOUS

LE N° 9210 EN DATE DU 15/08/2024.

Pour extrait et mention

SOCIETE TREND PLUS TRADE SARL-AU

— — — —

SOCIETE LIMA

MEDICA SARL-AU

MODIFICATION

Aux termes collective des associés valant assemblée générale extraordinaire en date du 15/08/2024, de la

société LIMA MEDICA société a SARL AU au capital de :

100.000.00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, et

Domicilier a : N25 RUE NOUADIBOU HAY HAJARI LAAYOUNE LAAYOUNE. N°50143 registre de commerce ont décidé:

-La l'associe decide transfert de siege social a l'adresse suivante : N3B VILLE ALWIFAQ LAAYOUNE

LE DEPOT LEGAL A ETE EFFECTUE AU GREFFE DU T.C DE LAYOUNE SOUS

LE N° 9508 EN DATE DU 15/08/2024.

Pour extrait et mention

SOCIETE LIMA MEDICA SARL-AU

— — — —